



La feuille *Villiatonne*

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ Octobre 2008 – Numéro 2

Editorial

Merci à tous, Villiatonnes et Villiatons d'avoir été si nombreux, à la sortie du premier numéro à manifester votre satisfaction, et surtout de vous être montrés prêts à aider au développement de *la feuille Villiatonne* (tel sera son nom définitif maintenant – voir encart)

En retour, la « feuille » souhaite être de plus en plus intéressante et proche de chacun.

Pour bien servir et aimer son village il faut le connaître. La communication et la transparence par le conseil Municipal vont dans ce sens. Mon équipe et moi-même nous nous y efforçons et tous nous nous impliquons dans nos différentes commissions.

Grâce aussi aux quelques notes et documents sur l'histoire de Villié-Morgon, glanés dans de vieilles éditions, et publiés dans la page *Chronique Villiatonne*, les nouveaux habitants et les plus anciens pourront parler de leur village avec savoir.

Au service de tous, sincèrement.

Pierre Savoye, Maire.

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Tribune libre aux associations	4
La page des écoles	6
Faites découvrir votre Village	8
Fleurissement	9
Les Brèves des réunions de conseil	10
Chronique Villiatonne	11
Agenda	12
Etat Civil	12

Résultat du concours sur le nom du journal municipal

Merci à toutes celles et ceux qui ont fait effort de créativité pour participer à notre petit concours et proposer un nom original pour ce journal.

L'ensemble des noms proposés a été soumis au vote du Conseil Municipal et deux noms ont rassemblé la totalité des suffrages.

Seconde place : *Chronique Villiatonne*, proposé par Adrienne Dufournet, 6 voix.

Première place : *La feuille Villiatonne*, proposée initialement la veille de la mise en presse par... Béatrice Chavy,

avec 12 voix.

Les votes ayant parlé, votre journal s'appellera donc définitivement *La feuille Villiatonne*. Certains ont d'ailleurs commencé à l'appeler la feuille.

Nous réservons toutefois une place de choix à la proposition d'Adrienne Dufournet en nommant *Chronique Villiatonne* les pages consacrées à la petite et grande histoire de Villié.

Nos deux lauréates gagnent un exemplaire de *2000 ans d'histoire en Beaujolais*, de Daniel Rosetta.

Le point sur les travaux et projets en cours

Comme convenu lors de la précédente édition, voici quelques nouvelles des travaux et dossiers en cours.

Tout d'abord la réfection de la station d'épuration.

Elle devrait débuter sur cette fin d'année, le coût global sera de 416.000 € TTC financé en partie (environ 36%) par des subventions et le reste par un emprunt auprès du crédit agricole. Les travaux devraient durer environ 4 mois.

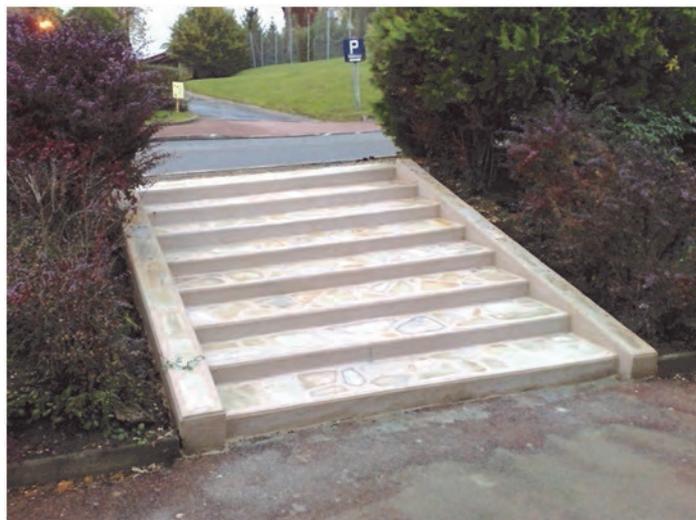
Sur le plan locatif, actuellement deux appartements sont en cours de rénovation, un situé au dessus de la mairie, l'autre 13 rue Pasteur et seront prochainement remis à la location.

Les travaux de réfection de l'escalier devant la salle des fêtes sont terminés. Ils ont été réalisés par l'entreprise LARGE CHRISTOPHE.

La situation de la SEMHVM (société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon) est identique, tout reste en œuvre pour régulariser la situation, c'est à dire faire rentrer les quelques 120.000€ environ d'arriérés de loyer du VILLON.

Enfin la première partie des travaux de l'ex Hôtel du parc (Baudelaire) se termine et sa réouverture est proche. La vente du fonds de commerce est effective. Celle des bâtiments le deviendra lors de la modification simplifiée du POS (plan d'occupation des sols), qui permettra les derniers travaux concernant la future salle de restaurant sur la terrasse.

Nous pouvons ajouter qu'une nouvelle convention de location



Le nouvel escalier de la salle de fêtes

des locaux municipaux (salle des fêtes et salle des boules) a été établie, tous renseignements sont à prendre en mairie.

Signalons également qu'un nouveau service de photocopie couleur, d'impression de livrets, de brochures (pliés et reliés), et d'affiches sera prochainement disponible en mairie.

Sommairement voici l'évolution des actions et projets débutés depuis quelques mois ; vous souhaitant une bonne et agréable fin d'année, nous vous donnons rendez-vous en 2009 avec de nouveaux projets et les dernières nouvelles sur les affaires en cours.

Toute l'équipe de la commission finances

Droit d'accueil des élèves en cas de grève

Texte en vigueur : Loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des **écoles maternelles et élémentaires** pendant le temps scolaire - JO n° 0194 du 21 août 2008.

Applicable depuis le 04 septembre 2008, cette loi prévoit notamment qu'en cas de grève tout enfant scolarisé dans les écoles maternelles et élémentaires pourra désormais bénéficier d'un accueil.

Nous avons choisi d'appliquer la loi et d'organiser le service d'accueil minimum pour tous les enfants de l'école publique avec toute la problématique qui en découle.

Il ne s'agit en aucun cas d'organiser des cours et de se substituer aux enseignants grévistes.

A noter que **l'étude ne fonctionnera pas ces jours là** mais les services du restaurant scolaire seront maintenus.

La municipalité recrute donc des personnes susceptibles d'assu-

rer ce service d'accueil minimum si le nombre prévisionnel des enseignants grévistes est supérieur ou égal à 25% avec un préavis de 48h.

En cas de jours de grève, les enfants seront accueillis dans les locaux des écoles par des personnes légalement autorisées.

Une liste des personnes susceptibles d'encadrer les enfants est transmise à l'autorité académique qui s'assure par une vérification, que ces volontaires ne figurent pas dans le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'actes de pédophilie ou de violences sur mineurs.

Cette même liste est ensuite transmise, pour information, aux représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Si vous êtes intéressé à encadrer les enfants les jours de grève, n'hésitez pas à me contacter au **04 74 69 11 38** ou par e-mail: beatrice.chavy@orange.fr

Commission affaires scolaires, **Béatrice CHAVY**

Urbanisme

Voirie

Les appels d'offre pour les travaux de réfection des trottoirs du fond du bourg, route de Fleurie et du trottoir qui va du Casino au Relais des Caveaux sont sur le point d'être votés. Les travaux devraient être effectués avant la fin de l'année. Nous attendons l'accord du département pour refaire en même temps l'enrobé de la route de Fleurie depuis chez Thomas Bertrand jusqu'à la fin de village.

Assainissement

Un autre projet est à l'étude, si toutefois les finances 2009 sont suffisantes. En effet des devis ont été lancés auprès de 3 cabinets, afin d'étudier l'installation du tout à l'égout de Morgon le haut. La zone concernée s'étendrait depuis l'entrée de Morgon (Route de Beaujeu), de chez Mr Grillet

Marcel, le chemin anciennement Mr Dupré, la route du Monastère, et la route menant chez MMr Matray et Nesme. Une station (pour le moment prévue en lit de roseaux, mais nous étudions d'autres propositions plus simples, plus petites et moins contraignantes) serait installée dans un pré situé en dessous de la maison de Mr Grillet Jean-Paul. Reste à étudier la question financière de cette station.

Dès que le projet sera mis en place, toutes les personnes concernées seront convoquées à une réunion d'information.

Dans le même temps seront effectués deux prolongements du tout à l'égout : un au colombier sur la route située derrière Mr Passot, et l'autre à Fondlong entre chez Mr Sornay et le carrefour de la route de Corcelettes (Route d'Avenas).

Commission Urbanisme et Assainissement, Thierry Lamure

Cérémonie des Vœux du Maire

Retenez cette date : vous êtes tous invités le **Vendredi 9 janvier, à partir de 18h30 à la salle des fêtes.**

Pierre Savoye a souhaité renouer avec cette sympathique tradition. Nous voulons en faire une occasion pour tous les Villiatons de se retrouver avec les membres du Conseil Municipal pour un simple et convivial moment de détente autour d'un verre.

Nous proposons d'en profiter pour accueillir les nouveaux Villiatons et leur donner l'occasion de se présenter, et de rencontrer leurs nouveaux concitoyens, Villiatons depuis toujours ou un peu moins...

Nous aimerions que cela se fasse dans un esprit de parrainage : vous êtes en relation avec une famille qui habite notre Village depuis peu ? Allez donc les inviter à venir à cette petite fête avec vous et venez les présenter à tout le monde !

Nous profiterons aussi de cette occasion festive pour remettre les prix du concours des maisons fleuries.

Constitution d'un annuaire des services sur la commune

La commission municipale **Commerce et Artisanat** se propose de faire apparaître sur le blog de la commune, dans un espace dédié, la liste de tous les commerçants, artisans, professions libérales et structures de services - en somme tous les indépendants hormis les viticulteurs et assimilés.

Ainsi les villiatonnes et villiatons pourront connaître facilement tout ce qui est à leur disposition dans notre village (et dieu sait que la liste est longue !).

Aussi, afin de constituer au plus vite cette liste, la commission vous demande, dans un premier temps, d'apporter une simple carte de visite qui sera scannée pour être répertoriée sur le blog en précisant dans quelle(s) catégorie(s) votre activité doit être classée :

- Artisans
- Commerçants
- Professions libérales
- Services

Le dépôt se fera à la boutique Villié Fleurs, au bourg, auprès de Florence et

Serge Dumont.

Dans un second temps, il sera possible d'ajouter un petit texte qui pourrait préciser les détails de l'activité, un savoir-faire particulier, les horaires d'ouverture, etc.... Une boîte aux lettres sur le blog permettra de recevoir ces compléments.

Commission Commerce et Artisanat, Serge Dumont et Pierre-Yves Cohen

Recensement : la commune recrute !

Le recensement de la population de Villié-Morgon aura lieu du 15/01/09 au 14/02/09.

Pour assurer les visites et les interviews, la commune recrute 4 agents recenseurs,

Si vous êtes intéressé, si vous désirez connaître les modalités (nature de la mission, conditions, rémunération...) nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

Chemins et Racines, une nouvelle association villiatonne

Une association est née au début de l'été dernier de l'intérêt pour les sentiers et le patrimoine de notre commune.



*De gauche à droite :
Maguer Isabelle, André Gauthier, Evelyne Girardon,
Frédérique Matagrín, Brigitte Petit, Véronique Tournier et Virginie Pays*

De nombreux Villiatons s'interrogent probablement sur la création de cette association. Il est facile de répondre que même si de nombreuses personnes de notre commune donnaient beaucoup d'elles-mêmes pour nos sentiers villiatons (entretien spontané, balisage, organisation de marches, etc...), il s'avère pour toutes et tous, que ces actions sont cependant limitées. Limitées faute de moyens et de structures. L'idée d'une association est alors devenue évidente. Evidente pour regrouper toutes les personnes autour d'une même passion mais également pour promouvoir de manière efficace notre commune et nos chemins.

Ainsi, de cette idée jusqu'à la création de « Chemins et Racines », il n'y avait qu'un pas !

nes », il n'y avait qu'un pas !

Nous avons la chance, en effet, d'avoir un environnement exceptionnel. De nos chemins s'ouvrent de pétillants panoramas sur fond de doux mélanges colorés : D'un côté les vignes aux couleurs changeantes au gré des saisons... De l'autre les cadoles, les haies vives et fourrés, les serves et petits cours d'eau qui semblent vouloir organiser à leur guise le paysage... Sans oublier, dans cette campagne, notre village et ses hameaux, avec son histoire.

C'est de ce constat et du plaisir à se promener sur nos sentiers que le projet de proposer différentes manières de « marcher sur nos chemins » est né : Profiter de la nature et du grand air, tout en re-découvrant notre patrimoine local ; en organisant, par exemple des randonnées découvertes thématiques, tout en veillant à ce que celles-ci soient accessibles à tous et pour tous.

Ainsi dès le début de l'été, deux groupes de travail ont été créés :

Le premier dont l'objectif est la gestion matérielle des sentiers :

Lors de la Marche de l'Espoir 2008, certains promeneurs ont précisé aux organisateurs s'être perdus, avoir enjambé des ronces...

La création de ce groupe s'imposait donc.

Il doit faire le point sur l'état d'entretien de nos sentiers, sur la signalétique. Différents groupes ont sillonné cet été les chemins (vous les avez peut-être croisés !), parfois jusqu'à la tombée de la nuit... C'était bien sympathique !

Suite à la page 8

Les nounous villiatonnes

L'association « Les Nounous Villiatonnes » est née le 2 avril 2008 et réunit la plupart des assistantes maternelles de Villié-Morgon. Cette association a pour but de créer des liens entre elles, soutenir celles qui pourraient être en difficulté et harmoniser les tarifs.

Suite à la décision de « Bambin'ou? » de ne pas reconduire le marché de Noël de Villié-Morgon faute de bénévoles intéressés, l'association « Les Nounous Villiatonnes » a décidé de reprendre l'organisation de cette manifestation. Rien ne change puisque la plupart d'entre elles s'occupaient déjà activement de ce rendez-vous pour petits et grands. Les adhérentes de l'association préparent depuis déjà quelques mois le marché de Noël 2008 qui aura lieu cette année les 13 et 14 décembre 2008.

Le marché de Noël 2007 a compté une quarantaine d'exposants, des ateliers pour petits et grands, une grande participation des associations de notre commune et cette année nous espérons faire encore plus avec quelques nouveautés.

Cet été quelques assistantes maternelles se sont retrouvées pour organiser un pique-nique dans le parc avec les enfants qui étaient ravis de se retrouver pendant les grandes vacances scolaires.

Des assistantes maternelles ont des disponibilités pour garder vos enfants à temps plein, partiel, en demi-journée, même pour une heure, vous trouverez la liste à la mairie, sur le blog de la commune et dans les commerces du village.

Nous vous donnons rendez-vous les 13 et 14 décembre 2008 dans tout le village !!

Corinne LONGEPIERRE

Projet international Un Monde d'Amis



7 Villiatons en Allemagne.

Comme chaque année depuis 14 ans, le comité de jumelage de Villié-Morgon participe à un échange européen entre adolescents. C'est ainsi que 6 jeunes âgés de 15 à 17 ans, accompagnés par Renaud Bodillard, sont partis pour un voyage d'une semaine à Sasbachwalden en Allemagne (du 9 au 16 août). L'association «world of Friends» regroupe 10 communes dans

8 pays d'Europe, France, Italie, Hollande, Allemagne, Pologne, République Tchèque, Hongrie et Lituanie. Chaque année un séjour est organisé dans un des pays membres. Un thème est défini chaque année par l'organisation, cette année il s'agissait du bois, de la musique, du pain et du vin. La cinquantaine de jeunes a donc passé une semaine à découvrir les différentes significations de ces quatre symboles en fonction de chaque pays. Des groupes de travail sont formés pour mélanger toutes les nations autour d'une ambiance conviviale. Chacun à eu l'occasion de faire du pain, de réaliser des ouvrages en bois (ponts, passerelles, bancs...), de prouver ses talents de chanteur et de planter de la vigne. Bon nombre de visites ont été au programme comme le parlement européen, la ville de Strasbourg en bateau mouche, Europa Park...

L'année prochaine, la Lituanie recevra pour la première fois ce projet, une première attendue depuis plusieurs années. Donc si vous êtes intéressé ou si vous avez quelques interrogations vous pouvez contacter le comité de jumelage qui se fera un plaisir de vous renseigner. Un site internet a été créé, seul inconvénient, il est intégralement en allemand: www.jugendprojekt.net

Michel Paul

Nouveau centre de loisirs à Villié Morgon !

Ouvert tous les mercredis et vacances scolaires pour les enfants scolarisés de 2 à 11 ans, villiatons ou non. Chasse au trésor avec les lutins de la forêt, olympiades des p'tits fous, kermesse, accro branche, piscine et touro parc : voici un échantillon de notre programme du mois de juillet. Une équipe d'animateurs propose à vos enfants des activités manuelles, des grands jeux extérieurs ou sportifs, des ateliers d'expression ou des sorties exceptionnelles.

L'accueil se fait de manière échelonnée le matin entre 7h30 et 9h30, et le départ le soir entre 17h et 17h30.

Le tarif journalier est de 14 €, le repas de 3,50 €.

Grâce à une aide de la mairie de Villié Morgon, les petits villiatons bénéficient d'un tarif à 10 €/jour.

D'autres municipalités proposent aussi une réduction aux familles et la CAF peut intervenir en fonction du quotient familial.

Renseignements ou inscriptions aux p'tits Sou liés :

06 29 70 59 46 (Mme Aurélie Saadi)

Ou directement dans les locaux de l'accueil éducatif périscolaire pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30).

Sou des écoles de Villié Morgon

Un mot de l'amicale des commerçants

Cette année l'amicale des commerçants participera les 13 et 14 Décembre au marché de Noël organisé par les Nounous Villiatonnes sous le thème des lutins. Elles préparent un jeu d'indices qui se déroulera dans les différents commerces. A cette occasion nous avons décidé de reconduire notre opération marrons chauds au centre du village le 13 toute la journée à partir de 10h.

Fête des voisins de Fondlong

Une initiative à imiter ?

Un soir d'été, le quartier de Fondlong était très animé car pour la quatrième année, la rencontre des voisins avait lieu.

Cette année elle se déroulait chez Eliane et Alain, chez qui une quarantaine de voisins, petits et grands, se sont installés autour d'une grande table. Le champagne était offert par Vincent et sa jeune épouse qui avaient célébré leur mariage huit jours plus tôt. Puis ce fut le tour des conscrits du quartier.

Après ce bel apéritif, tous se sont dirigés vers le buffet préparé par chacun. Une bonne ambiance régnait au cœur du quartier tard dans la nuit et tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

83 enfants ont pris le chemin de l'école maternelle,

Accueillis par : Christian Petit, directeur et Toute Petite et Petite Section, Nathalie Lerat, Moyenne Section & Petites Sections, Anne Matillat, Grande Section.

Mme Mireille Burnichon, Pascale Ménichon et Sylvie Pouyaud renforce et accompagne l'équipe pédagogique.

Bibliothèque : Tous les 15 jours, les élèves de « Moyenne Section » et de « Grande Section » empruntent le chemin de la Bibliothèque Municipale pour découvrir les lieux et emprunter des livres.

Les petits « Toute Petite Section et Petite Section » quant à eux accueillent Frédérique Ruet qui apporte des livres en classe une fois par mois et leur lit des histoires et des contes.

La BCD de l'école maternelle se met doucement en place grâce aux nouvelles étagères financées par la municipalité et à l'achat de livres par le sou des écoles. Les personnes qui ont des albums jeunesse inutilisés peuvent en faire don à l'école.

Vie de l'école :

Plusieurs exercices « Évacuation Incendie » seront organisés durant l'année scolaire.

LES ALPHAS



monsieur M

vec la rentrée, une nouvelle classe est née. En effet, la classe de grande section a choisi de se baptiser « classe du château ».



madame e

t voilà 25 princes et princesses partis pour une nouvelle aventure au royaume du savoir! Il y a aussi bien sûr pour les aider la reine-mère: Anne Matillat, l'enseignante et la bonne fée Mireille Burnichon, l'ATSEM.



le perroquet

our les accompagner, de nouveaux personnages ont envahi la classe : Les Alphas.



le cornichon

acun représente une lettre-son. Ils sont 28 et vont permettre aux enfants de se préparer pour la lecture l'année prochaine.

Certains princes ayant trouvé des escargots, un élevage est en cours de construction.

Tous les mois, c'est le festin : les élèves préparent et prennent le petit-déjeuner en classe, pardon! au château.



la dame

ans le cadre du projet d'école autour des jeux de société, plusieurs batailles ... de cartes seront organisées. L'uti-

lisation des jeux permettra le développement de leurs compétences mathématiques tout en favorisant le respect des règles de vie collective. Ainsi seront limitées les rixes dans la basse-cour au profit de relations plus sereines.

Papillons à foison !

« La classe des papillons »

Ce joli nom a inspiré un élevage dans la classe des petits-moyens de Nathalie Lerat et Pascale Ménichon.

D'abord, nous avons attendu l'arrivée des chenilles par La Poste, puis nous les avons regardées grossir, grandir et se transformer en chrysalides que nous avons installées dans un filet.

Oh surprise ! Ce lundi matin 29 septembre, un papillon est apparu, encore tout fragile !



Nous nous sommes empressés de le nourrir avec des fleurs fraîches et de l'eau sucrée, nous avons aussi décoré la cage avec des brindilles et des feuilles pour les papillons à venir... Dans quelques jours, nous procéderons au lâcher des papillons dans le jardin, vive la liberté !

La classe **des coccinelles** « Tout Petit et Petit » commence à trouver ses marques dans la classe et les locaux de l'école.



L'équipe pédagogique remercie les partenaires de l'école : la Mairie, le Sou des écoles et les Parents d'élèves, l'association Bamin'ou, l'UCOL de Beaujeu, les DDEN, la MFR de Villié-Morgon, les Sapeurs-pompiers,... qui œuvrent à la réalisation des différents projets de l'école et apportent leur concours dans la vie quotidienne de l'école.

Un grand changement à l'école

Cette année 2008/2009 a changé. Les classes de CE1 et de CE2 ont changé de professeurs : la classe de CE2 est tenue par Mme Has, la directrice, la classe de CE1 par Mme Faipeur et Mme Sol qui arrivera au mois de Novembre. Les maîtresses de CP sont Mme Durris et Mme Lopez, et celles des CM1 sont Mme Iwanczuk et Mme Matly. Les CM2 sont tenus par Mme Meyet.

Le règlement de la cour a changé : les toilettes sont accessibles et le préau aussi. Il y a deux médiateurs parmi les CM1.

Doriane (CM1)

Mon école

L'aide personnalisée : je pense que c'est une bonne idée de permettre une aide pour les enfants, c'est comme une deuxième chance pour eux, car un enfant qui a du retard pourrait se perdre.

La récréation : il y a des nouvelles règles dans la cour, je les trouve géniales ! surtout le préau car les enfants qui veulent être calmes et protégés du vent peuvent dessiner, écrire et se réchauffer.

Sarah (CM1)

Il y a de nouvelles règles :

A la cantine, on a le droit de se mettre où on veut.

Le midi, il y a une aide personnalisée, c'est pour nous aider à travailler.

Pendant la récréation, sous le préau, il y a des médiateurs. On a le droit d'aller sous le préau pour faire des dessins et des jeux de société.

J'aime bien parce que chaque classe est ensemble, et j'aime bien cette année parce qu'on peut aller sous le préau et aux WC sans demander la permission.

Alexa (CM1)

Le nouveau règlement de la cour est bien car on peut aller sous le préau pour les jeux calmes. Il y a aussi l'aide personnalisée pour mieux travailler. Et il y a de nouveaux métiers dans notre classe : responsable de la classe et médiateurs sous le préau. On peut aller aux toilettes et sous le préau sans demander la permission. Il y a le croque-récré pour manger les minutes de la récré !!

Thibault (CM1)

La cantine a beaucoup changé car : il y a ce que l'on appelle le double service, c'est-à-dire que pendant qu'il y a des élèves en train de manger, les autres jouent dans la cour. Il y a une directrice, c'est Mme Has et notre maîtresse, c'est Mme Iwanczuk. Dans la classe, il y a de nouveaux métiers comme médiateurs. Et il y a le croque-récré, qui nous enlève des minutes de récré quand on parle trop !

Oscar (CM1)

Classe des CP:

A la grande école, on a une grande cour avec plus de place pour jouer.

A la grande école, on peut jouer au foot avec les grandes cages.

Le CP c'est bien parce qu'on apprend à lire et à écrire.

Le CP c'est bien parce qu'on travaille beaucoup.

Nous avons élu quatre médiateurs parmi les élèves de CM. Un médiateur c'est une personne qui intervient en cas de problème pour faciliter les relations entre plusieurs personnes. Comme nous avons un nouveau règlement de cour, il était important d'avoir ces élèves-là car nous pouvons maintenant aller aux toilettes sans permission et aller sous le préau pour jouer plus calmement. Nous avons aussi un planning

des disponibilités du terrain multi-sports.

Ce planning prévoit les classes qui chaque jour auront le droit de jouer sur le terrain. Les médiateurs en cas de conflit, pour-

ront se proposer pour arbitrer les différents matchs.

Dans notre classe, nous avons choisi deux élèves parmi ceux qui respectent tou-



jours les règles de la classe. Il s'agit de Maud F. et Clément R. Dans la classe des Cm1, les médiateurs sont Cindie G. et Virgile C.

Nous espérons que cette initiative nous permettra de mieux vivre ensemble à l'école.

La classe de CM2

Dans notre classe de CE1 nous avons découvert l'album « Mon abécédaire tout en photos » et nous avons eu l'idée de réaliser le notre. Il a d'abord fallu trouver des idées pour chacune des lettres et cela n'a pas été toujours simple... heureusement le dictionnaire est venu à notre secours. Et puis il fallait aussi que nos idées soient réalisables : nous avons dû renoncer aux éléphants, serpents, usines... Merci aux parents, largement mis à contribution, pour la collecte de tout le matériel nécessaire. Nous avons peint des fonds à la gouache et nous avons installé nos objets selon la forme de la lettre. Enfin est venu le moment tant attendu de prendre les photos ! Pour finir, nous avons tapé sur ordinateur chacun des mots de notre abécédaire... Nous avons pu venir à bout de notre projet car nous avons été tous



NIS



log des CE2

La maîtresse a fait un blog pour la classe et les parents.

Elle a mis l'emploi du temps, des jeux, des informations, ce qu'il faut avoir à l'école...

On peut mettre un commentaire.

On peut réviser, s'entraîner à faire du français et des mathématiques. On travaille un petit moment puis on peut jouer.

Je trouve que c'est bien on peut regarder des choses intéressantes. On peut voir le travail qu'on a fait en classe.

Quand on sera au collège on pourra aller voir ce qu'on a fait quand on était petit.

Pour les révisions, il y a toutes les classes, il y a des exercices faciles et d'autres difficiles. Mon frère va aussi sur le blog, il est en CP.

Certains vont voir le blog presque tous les soirs. D'autres y sont allés une seule fois.

<http://blogdesce2villiemorgon.over-blog.fr>

Paroles des élèves de CE2

Concours Photo : Villié en couleurs d'automne

Comme annoncé dans le premier numéro de la Feuille Villiatonne, nous organisons un petit concours de photo, sans prétention, sur le thème: «Villié-Morgon en couleurs d'automne».

Le thème du concours peut se décliner sous trois catégories : Paysages, Vie du Village et Terroir.

Ce concours est ouvert à tous les Villiatons, sans limite d'âge. La première photo de chaque catégorie sera primée, les douze premières (quatre par catégorie) seront tirées en 30x40 et exposées au Caveau, toutes les photos candidates seront exposées sur le blog de la commune.

Nous acceptons trois photos par catégorie et par participant (soit un maximum de 9 photos par participant).

Faites nous parvenir vos photos uniquement sous forme numérique, soit par mail à l'adresse: com@commune-villie-morgon.com, soit sur CD à la mairie, en indiquant vos nom,

prénom, âge et adresse, une légende pour chaque photo, et en précisant: Concours Photo Couleurs d'Automne, à l'attention de Franck PEREK.

Date limite des dépôts : 15 décembre 2008.

La sélection se fera sous forme d'un vote général, ouvert sur le blog de la commune du 22 décembre au 11 janvier.

Attention: toutes les photos seront exposées, sous votre responsabilité. Si vos images représentent explicitement des personnes isolées reconnaissables, vous devez vous assurer d'avoir leur autorisation d'exposer ces photos (sur le blog et au caveau). Notre responsabilité se limitera au retrait de la photo en cas de litige.

A vos appareils et à vos archives...

Commission Communication et Culture, Franck PEREK

Chemins et Racines, suite de la page 4

C'est un constat : il se dégage de notre association, une forte convivialité ! Et nous souhaitons, bien entendu, permettre au plus grand nombre d'en profiter. N'oublions pas cependant que ce travail est important et qu'il va se poursuivre dans les mois qui viennent.

Le deuxième groupe s'intéresse plus particulièrement au patrimoine culturel, historique et naturel. Ainsi, concernant le patrimoine culturel et historique, un recensement des différents sites, monuments, ouvrages typiques est en cours. Ce groupe fait également des recherches sur l'Histoire (petites et grandes sans oublier les légendes) de Villié Morgon. Quant au patrimoine naturel, nous réfléchissons à la mise en œuvre d'un nouveau sentier, qui se verra « entre vignes et bois ». Un sentier de quelques kilomètres qui commencerait par une belle rencontre avec notre paysage viticole, pour s'achever le long de la Morcille, en sous-bois, là où le silence laisse deviner le murmure du ruisseau et où les tapis de mousse invitent au repos, jusqu'à ce que l'odeur de la végétation réveille tous les sens ... Une invitation nouvelle pour les amoureux de la nature dans un environnement privilégié où le temps s'arrête obligatoirement !

La synthèse de tous ces travaux permettra de présenter un projet pour un nouveau balisage, d'installer des bornes d'infor-

mation pédagogiques, mettant en valeur la viticulture ainsi que les spécificités locales sur lesquelles s'arrêter. Et pourquoi pas des tables d'orientation et des coins pique nique...

Pour mener à bien ces différents projets, des manifestations festives ainsi que « des marches » seront organisées.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'un des temps forts de l'année 2009 sera la Marche de l'Espoir le dimanche 29 mars, au profit d'une association caritative, tradition villiatonne depuis plusieurs années !

Nous réfléchissons aussi à une marche gourmande.

Enfin, nous remercions la mairie de Villié Morgon pour son soutien et nous lançons un message à celles et ceux qui soutiendraient nous soutenir (en adhérant à l'association) et/ou donner un peu de leur temps et partager cette nouvelle expérience.

Vous pourrez nous rencontrer, dans la simplicité et la convivialité, au Marché de Noël (des Nounous villiatonnes) le 13 et 14 décembre prochain.

Et pour nous écrire, une seule adresse : chemins-et-racines@live.fr...

La Présidente, Véronique TOURNIER



Depuis le 20 mai jour des premières plantations de nos fleurs, les massifs malgré un été en demi teinte mais grâce aux bons soins des employés communaux et des bénévoles du fleurissement sont devenus de beaux massifs qui peuvent rivaliser avec ceux de certains villages alentours. Nous essaierons de faire encore mieux l'an prochain. Maintenant il va falloir penser au fleurissement de l'automne et du printemps.

Le jeudi 7 août, nous avons visité les maisons qui participaient au concours et pour assurer l'impartialité, les membres du jury étaient tous extérieurs à la commune, recrutés chez nos voisins de Chiroubles, Fleurie et Lantignié.

Ils étaient guidés de maison en maison par Michèle Renouvier, bénévole du fleurissement et par moi-même.



Chaque maison était identifiée par un numéro pour assurer l'anonymat des candidats :

Voici les 15 premiers sur 42 participants en maison individuelle :

- 1er prix : Mme et Mr Bernard Donzel
- 2ème : Mme et Mr Maurice Petit
- 3ème : Mme Guérin et Mr Bricage (le Pré Jourdan)
- 4ème : Mr Bernard Bonnat
- 5ème : Mme et Mr Michel Dufour
- 6ème : Mme et Mr Claude Merle
- 7ème : Mme et Mr René Desmules



- 8ème : Mme et Mr Daniel Chavy
- 9ème : Mme Paulette Petit
- 10ème : Mme et Mr Jean Gonnard
- 11ème : Mme et Mr Régis Foillard
- 12ème : Mme et Mr Georges Gauthier
- 13ème : Mme et Mr Raymond Bouland
- 14ème : Mme Marie-Louise Descombes
- 15ème : Mme et Mr Jean-François Vigeron

Voici les 5 premiers sur 7 participants en commerce :

- 1er prix : Pharmacie Claire Calot
- 2ème : L'Auberge du Col du Truges



3ème : Maison de Retraite L'Alouette

4ème : Boulangerie Nuzillat

5ème : Résidence des Cèdres

Le Restaurant « Le Morgon » Mme et Mr Pralus ayant été plusieurs années 1er prix sont hors concours pour 3 ans. Félicitations et encouragement pour les participants de la part de la Municipalité.

La remise des prix aura lieu début Janvier lors des vœux du Maire
Commission Environnement,
Suzette Loron

La mini déchetterie boulevard du parc : un point noir.

Malgré les efforts de la commission environnement et des employés communaux pour tenir ainsi ce lieu propre et ramasser très fréquemment les immondices déposées sauvagement au pied des containers à verre et nous nous heurtons au manque de civisme de certains de nos concitoyens. Aussi nous nous devons de rappeler certaines règles :

Tous les contenants ayant servi à transporter les déchets ne doivent pas être déposés entre les containers : cagettes en bois, en plastique, cartons ou autres doivent être remontés par les déposants.

De même, aucun sac poubelle ne doit être déposé par d'autres personnes que les riverains. Ceux-ci doivent déposer leurs sacs la veille et uniquement la veille du passage du camion des éboueurs soit le dimanche soir et le jeudi soir.

Rappel : Une déchetterie existe aux Marcellins ainsi que des containers pour les bouteilles.

Séance du 9 juillet

Subvention école Saint Joseph

En application de la loi du 13 août 2004, le conseil alloue une subvention à l'école Saint Joseph équivalente au coût d'un élève dans les écoles publiques, soit 672,48€. Pour les 19 élèves de l'école, cela représente pour l'année 2006/2007 la somme de 12 777,12€.

Sécurité

L'ancienne cuve à fuel de l'école maternelle n'a jamais été mise en sécurité comme la loi le demande. Un devis a été fait pour ineter cette cuve : une société spécialisée va évacuer le reste de fuel et la cuve sera condamnée par remplissage de béton.

Séance du 12 juillet

Séance exceptionnelle pour approuver :

La passation du marché pour les travaux d'extension de la station d'épuration, pour un montant de 416 078.33€

Le projet d'intérêt général de construction d'une salle de restaurant à l'ancien hôtel du Parc (Baudelaire), nécessitant une révision simplifiée du plan d'occupation des sols

Séance du 3 septembre

Projets de constructions de l'OPAC

L'OPAC propose deux projets :

Construction d'un bâtiment commerce à la place de la maison Lardet et de 4 logements au fond du terrain, moyennant une participation de la commune de 15 000€ par logement. Le conseil juge ce projet inintéressant car il amène du « béton » au centre bourg et supprime des places de stationnement.

Construction de 7 logements pour finir la résidence des Treilles. Ce projet, en ligne avec l'actuelle résidence est approuvé.

Sécurité école maternelle

L'école maternelle, dans sa configuration actuelle (salle de classe au deuxième étage) devrait être classée en 4^{ème} catégorie et donc soumise à visite de sécurité obligatoire. Il semble que ce ne soit pas le cas. Noël Bulliat étudie cette question.

D'autre part, l'Apave, organisme certificateur, nous indique dans son rapport que certains éléments de l'installation électrique ne sont pas aux normes : principalement bloc d'éclairage de sécurité HS, et prises électriques implantées trop bas selon les nouvelles normes. Les travaux de mise en conformité seront lancés sans délai.

Accueil Petite Enfance : projet accepté

La communauté de commune a décidé d'entériner le projet de centre d'accueil petite enfance. La commune s'engage à faire l'entretien des extérieurs, ainsi que l'entretien courant (ménage, ampoules et autres) du bâtiment.

Le rapport de fonctionnement, d'excellente qualité, de la directrice de la halte garderie a beaucoup pesé dans la balance en rassurant sur sa capacité à assurer la gestion de la structure.

Les travaux devraient commencer sous peu.

Séance du 8 octobre

Subvention Sou des écoles

Le conseil octroie une subvention de 3 398,70 € pour équilibrer le budget du périscolaire. La participation de la commune représente 30% du budget de fonctionnement du périscolaire.

PVR Participation Voies et Réseaux – Lotissement Colombier

La loi prévoit une participation aux nouveaux réseaux par les terrains à construire desservis par les réseaux.

Cette participation se fait au pro rata de la surface du terrain. Dans le projet du Colombier, 17 parcelles sont concernées pour un total de 27 454 m². Le montant de la participation demandée sera de 0,89 €/m². Cette mesure ne peut être rétroactive, les permis de construire déjà accordés ne sont donc pas soumis à cette PVR.

Antenne GSM près du collège :

Le Conseil est unanime pour décider que cette antenne ne doit pas rester où elle est. L'échéance du contrat avec SFR est en 2011. Une étude est en cours pour définir les modalités et le coût d'une éventuelle dénonciation du contrat.

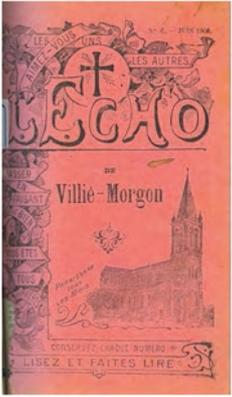
Sécurité école maternelle

Afin de régler définitivement le problème de sécurité (voir séance du 3 septembre), le conseil décide d'étudier la possibilité de descendre la classe qui est au deuxième étage au premier, en réorganisant l'occupation des différents étages (périscolaire, salles de réunion...).

Location des locaux

Concerne : salle des fêtes et salles des boules

Il a été élaboré une fiche informative sur les modalités de location, un modèle de convention à remplir lors de la visite de la salle et un tarif. Le Tarif comprend 3 catégories : gratuit pour les manifestations des associations, tarif préférentiel pour les Villiatons, et tarif pour les extérieurs. La commune se réserve le droit de refuser une location selon l'objet de la location.



Voici le deuxième épisode du passionnant feuilleton relatant, avec beaucoup de détails, la crise du phylloxéra à Villié-Morgon, tel qu'il a été publié, il y a exactement 100 ans (1908) dans

L'Écho de Villié-Morgon, et dont nous vous avons donné le premier épisode dans notre numéro 1.

L'Agonie de la Vigne

La fatale nouvelle produisit à Villié et dans les environs l'abattement que l'on peut penser. On savait, par les journaux, quels désastres avaient causé l'insecte dans les vignobles du Midi. Était-ce aussi la ruine pour le Beaujolais ?

On n'en douta pas longtemps. Les taches phylloxériques se multipliaient avec une foudroyante rapidité sur le montagne du Py et dans les terrains argileux de Morgon, des Marcellins, du Rontay, puis dans la partie qui va du Bourg à Morgon et enfin du côté de Bellevue, de Vermont et de Corcelettes, et ces taches s'élargissant, eurent bientôt couvert le pays, à tel point qu'en 1879-1880 tout était mort ou sur le point de mourir.

Sept ans auparavant, Jandard avait arraché, à la Brirate, le premier cep phylloxéré, sans se douter que son geste donnait le signal à la dévastation générale. Sept ans avaient suffi. Le Beaujolais villiaton n'était plus qu'un terrain pourri de phylloxéra, qu'un vignoble agonisant auquel l'hiver 1880 vint donner le dernier coup. Dès le début de l'invasion, Monsieur Pulliat avait lancé l'idée de la vigne américaine dont il avait constaté la résistance dans le Midi. Mais l'idée était trop nouvelle en Beaujolais et les préjugés trop forts : on ne s'y arrêta pas. Il faudra à Monsieur Pulliat et ses collaborateurs plusieurs années de lutte à outrance pour ouvrir aux viticulteurs les yeux sur leurs vrais intérêts.

On replanta donc en français un peu

partout. Quelques propriétaires désespérés – plutôt rares – préférèrent laisser leur vignoble en jachère ou les convertir en champs de blé, de pommes de terre ou de fourrage, mais dans l'ensemble, les viticulteurs replantèrent au fur et à mesure de leur pertes, et ils commencèrent aussitôt à appliquer les traitements en usage dans le Midi.

On y employa tous les insecticides possibles : du pétrole, des huiles lourdes, des sels arsenicaux, de la chaux, et jusqu'à du brou de noix. L'esprit inventif, aidé du désir de vaincre, se donna libre carrière. L'État avait promis une prime de 300 000 francs à celui qui découvrirait le remède efficace. On vit, à Villié, plusieurs étrangers venir expérimenter sur place leurs nouvelles drogues. On leur prêtait un coin de vigne pour y faire leurs essais : mais malgré ces arrosages multiples et divers, le phylloxéra continuait à vivre et à prospérer.

On obtint cependant quelques résultats appréciables avec les sulfocarbonates et le sulfure de carbone aidés des engrais. Le premier de ces traitements, fort coûteux, avait, de plus, l'inconvénient de demander beaucoup d'eau. On usa, de préférence, du second, plus pratique.

Seulement, avant de vaincre le phylloxéra, il fallut vaincre la routine des vignerons. Beaucoup, prétendant que le sulfure ruinait le terrain et le rendait impropre à toute culture, refusèrent de se prêter à ce traitement, ou vidaient leur sulfure dans les ruisseaux, jusqu'à ce qu'enfin, l'évidence leur creva les yeux. En 1880, tout le monde s'était mis au sulfure.

On se servait, pour ce traitement, d'appareils de divers genres, dont on doit encore trouver des débris dans les cuva-ges. Le plus employé dans le Beaujolais fut le pal injecteur du P.L.M.

Il était composé d'un pieu creux supportant, à sa partie supérieure, un bidon que l'on remplissait du liquide insecticide. Un piston refoulait, par sa pression, le liquide dans la pointe du pal fiché en terre, au pied du cep, et le sulfure pouvait atteindre les phylloxéras dans les racines. C'était un travail et des dépenses énormes. Mais malgré tous les sulfures, l'insecte eut le dernier mot : dans la lutte engagée entre le phylloxéra et la vigne française, l'insecte sortit victorieux. Il avait gagné la première bataille, il devait perdre la seconde.

Au prochain numéro : **L'école du greffage**



Agenda

Novembre

Dimanche 9	Loto du Basket, salle des fêtes
Mardi 11	Cérémonie Armistice, Foire commerciale et fête foraine. Cru Morgon : présentation du millésime
	Tir à l'Arc : Portes ouvertes, Salle des sports.
Samedi 15	Journée nationale des Assistantes Maternelles, Salle des fêtes Heure du Conte, Bibliothèque

Décembre

Samedi 6	Concert Chorale : In Vino Musica
Dimanche 7	Salle des fêtes
Samedi 13	Heure du Conte, Bibliothèque
Samedi 13 & Dimanche 14	Marché de Noël des Nounous Villiatonnes, Salle des Fêtes et Caveau.
Mercredi 17	Arbre de Noël de la Halte Garderie Salle des Fêtes
Vendredi 19	Arbre de Noël de l'Ecole Saint Joseph, Salle des Fêtes
Dimanche 21	Loto du comité d'Entre Aide Salle des Fêtes

Janvier

Vendredi 9	Vœux du Maire, Salle des Fêtes
Samedi 10	Flambeau des classes

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie,

à partir du 1^{er} novembre :

Le Lundi de 13h30 à 17h00.

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le Samedi matin de 8h30 à 12h00.

Notre Secrétaire de Mairie, Nelly VARAGNAT, est présente en mairie les mardi et jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Etat Civil

Naissances

3 juin 2008	Jean-Noël HURPEAU
7 juin 2008	Lola BERCHE
21 juin 2008	Thomas LARGE
10 juillet 2008	Bérénice GALOPIN
14 juillet 2008	Enzo COUET
16 juillet 2008	Alexandre SPINICCI
31 juillet 2008	Maxime MAZOYER
7 août 2008	Tiago FAVRE
16 août 2008	Guillaume NUZILLAT
11 septembre 2008	Charlotte MONTANGERON
23 septembre 2008	Clara DUCROUX
2 octobre 2008	Charles RINGUET
2 octobre 2008	Maxence PERNOT

Mariages

Stéphanie FOSSAERT & Gérald MOISSONNIER
Le 12 juillet 2008

Maria CASIMIRA & Michel MEUNIER
Le 25 juillet 2008

Céline CHASTAING & Virgile COMMARMOND
Le 26 juillet 2008

Angélique HERRERIAS & Christophe BERROD
Le 2 août 2008

Décès

23 juin 2008	Anna Elise BOULAS veuve JUILLARD
25 juin 2008	Odette GRANDJEAN veuve COLLONGE
18 juillet 2008	Robert Marcel BIDAUT
21 juillet 2008	Jacques CHABRIER
31 juillet 2008	Christian BESSON
29 août 2008	Paulette Augusta VALLETTE veuve GAUTHIER
6 septembre 2008	Léon LARGE
12 octobre 2008	Daniel Valentin GIRAUD